Thioclochicoside : la France se dirige vers son déremboursement

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-08-25 16:20:43 - Vu sur pharmacie.ma

En France, la Commission de la transparence de la Haute Autorité de santé (HAS) a réévalué le Service médical rendu (SMR) des comprimés à base de thiocolchicoside indiqués dans le traitement d'appoint des contractures musculaires douloureuses en cas de pathologies rachidiennes aiguës.

La commission a jugé le SMR insuffisant du fait « d'une efficacité au mieux modeste et d'une tolérance médiocre ».

Cet avis ouvre la voie au déremboursement du Coltramyl et de l'ensemble des spécialités génériques à base de thiocolchicoside administrées par voie orale en France.